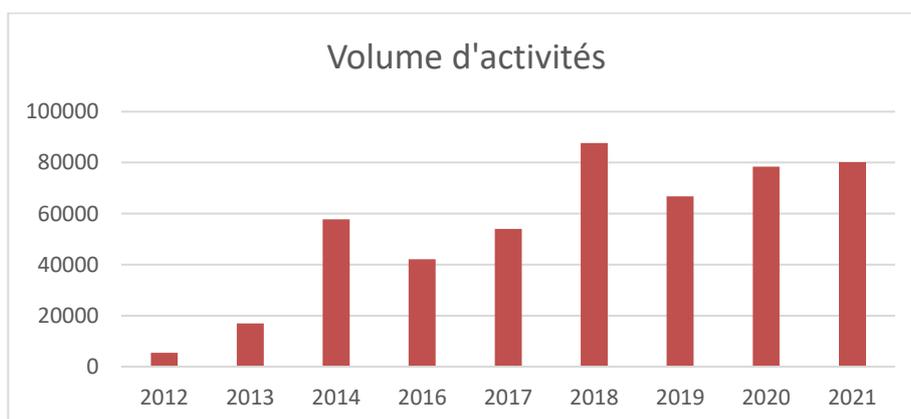


RAPPORT FINANCIER 2021

Volume d'activité

En 2021, le volume d'activités de l'Institut (total des dépenses du compte d'exploitation) est stable par rapport à 2020 (+2%).



Evolution du volume d'activités (total des dépenses en euros)

Compte d'exploitation

Le compte d'exploitation, résumé ci-dessous, est détaillé pages suivantes.

Charges	2021	2020	Produits	2021	2020
Achats et services extérieurs	41 936	43 003	Prestations		1 300
Impôts et taxes (form. prof.)	149	149	Subventions	28 000	42 000
Charges de personnel salarié	37 769	35 176	Cotisations	51 620	35 940
Charges financières			Produits financiers	337	262
Autres charges		40	Autres produits (remb. frais)	1 729	860
Total charges (€)	79 854	78 368	Total produits (€)	81 349	80 362
Résultat (<i>excédent</i>)	1 833	1 994			

Dépenses

Le détail des dépenses s'établit comme suit :

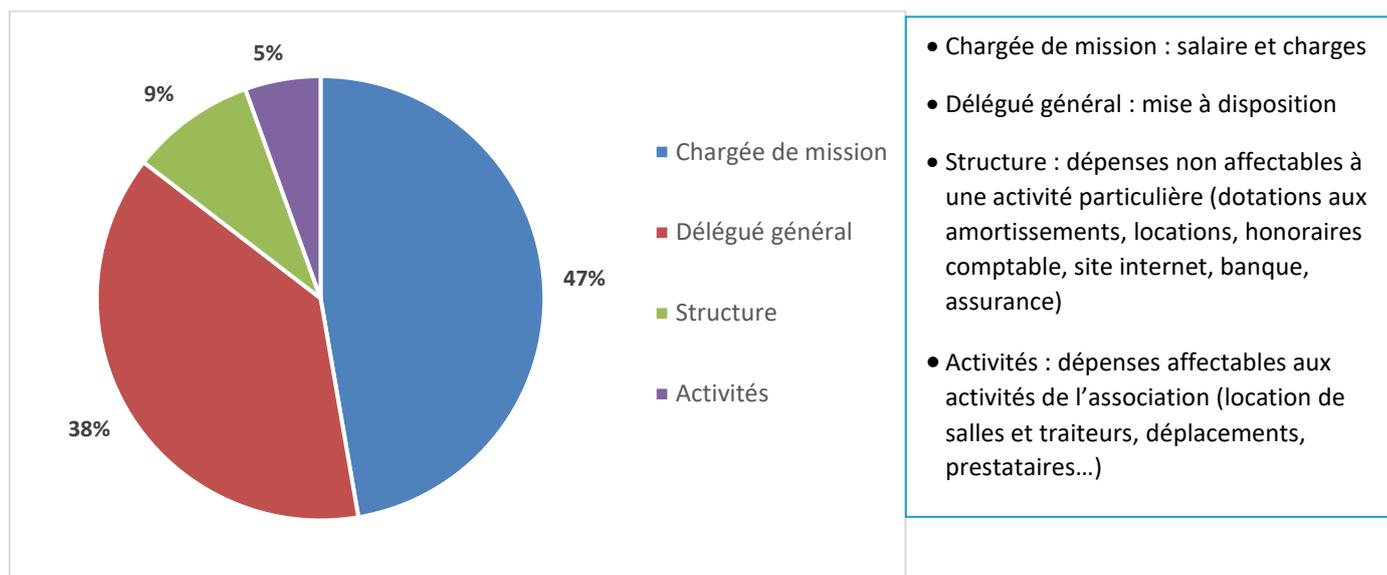
Nature des dépenses	2021	2020
Maintenance informatique	3 000	3 216
Autres prestations	630	900
Impression documents, publicité		114
Location salles et traiteurs	406	350
Achat fournitures bureau	7	277
Dotations aux amortissements (ordinateur)	312	
Location bureau	1 510	2 921
Hébergement web (ovh, mailjet, zoom)	932	728
Assurances	180	165
Frais inscription colloque ou adhésion		100
Honoraires expert comptable	791	583
Voyages et déplacements	3 175	2 323
Téléphone	120	120
Affranchissements		17
Services bancaires	278	224
Autres charges		40
Indemnités de stage		2 566
Mise à disposition de personnel	30 500	28 400
Personnel salarié	37 769	35 176
<i>dont salaires et primes</i>	29 135	27 010
<i>dont charges sociales</i>	8 633	8 166
Formation professionnelle	149	149
TOTAL	79 854	78 368

Les évolutions des dépenses par rapport à 2020 sont limitées et dues principalement aux variations suivantes :

- À la baisse :
 - . la location du bureau
 - . les indemnités de stage.

- A la hausse :
 - . les frais de personnel
 - . les frais de déplacements

La structuration des dépenses est la suivante :



Ressources

Les ressources de l'association sont constituées de :

Subventions

La subvention annuelle de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT) pour la contribution de l'Institut à la gestion de la plateforme « Territoires en commun » (15 000 euros), déjà versée en 2020, a été reconduite en 2021. Elle le sera de nouveau en 2022, dernière année de la convention triennale .

Une partie seulement (13 000 euros) de la subvention de la Fondation de France de 2021 a été consommée. Le reste (27 000 euros) a été placé en réserve pour 2022.

Enfin, deux subventions effectivement versées en 2021 ont également été mises en réserve car elles correspondent à des activités qui seront développées en 2022. Il s'agit :

- d'une subvention de 5000 euros de la Mairie de Paris, pour la mise en place d'un réseau « Grandes villes » (convention triennale 2021-2023)
- d'une subvention de 10 000 euros de la CNDP pour le projet de revue.

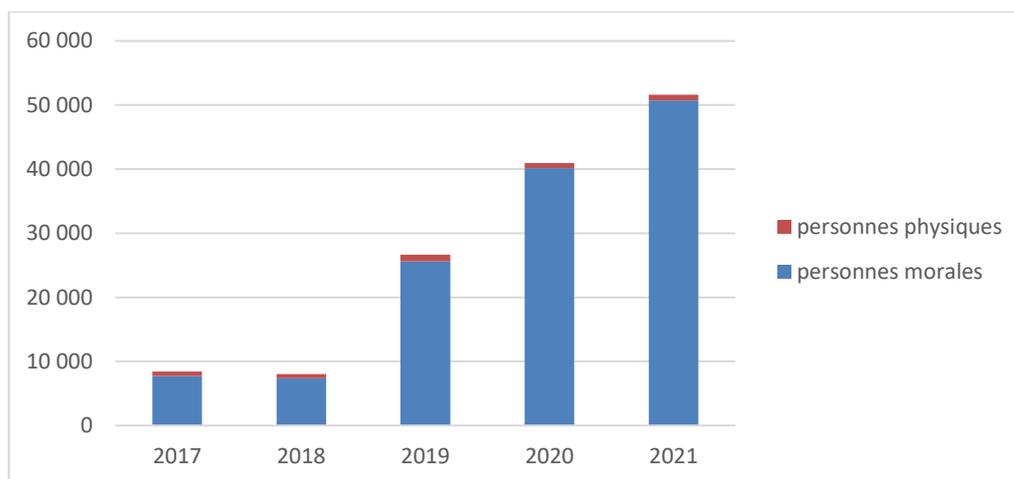
Cotisations

Une partie du montant des cotisations, arrivées tardivement dans l'année, a également été placée en réserve pour 2022.

En 2021, les cotisations poursuivent leur progression. Le nombre de cotisants individuels (44 en 2021) évolue peu mais le nombre de membres personnes morales, qui était de 17 en 2019 et de 28 en 2020, passe à 33 en 2021.

Il faut noter que, chaque année, des personnes morales adhérentes ne renouvellent pas leur cotisation. Cela a été le cas pour 5 d'entre elles entre 2020 et 2021. Une progression nette de 4 adhérents en 2021 a donc supposé l'adhésion de 9 nouvelles structures.

Le graphique suivant présente l'évolution (en euros) du montant des cotisations depuis 2017.



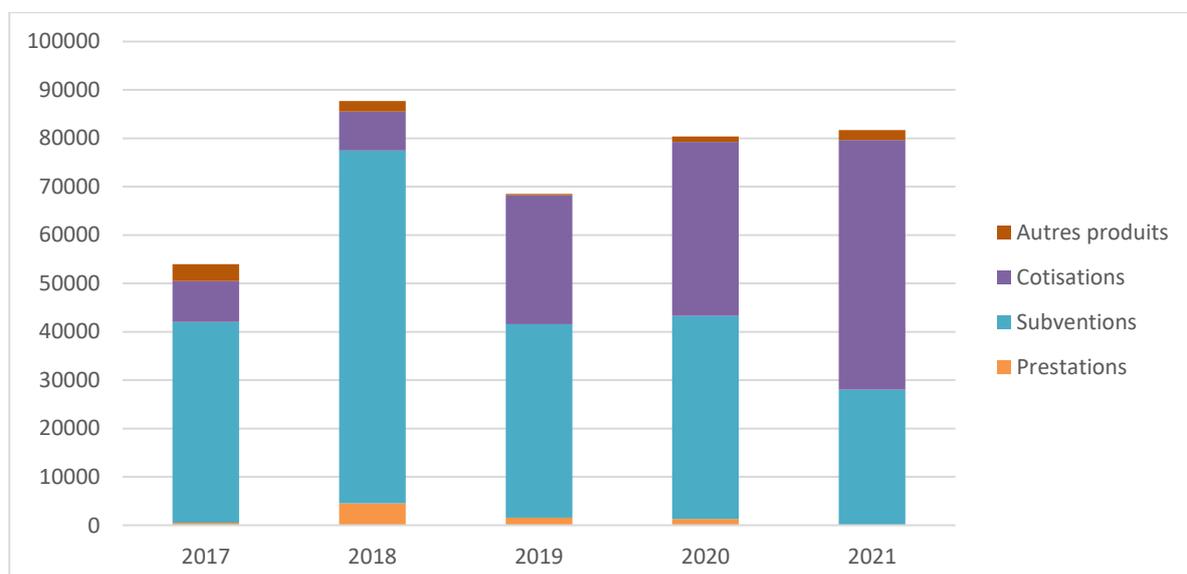
En 2021, les personnes morales adhérentes à l'Institut sont :

- des entreprises de conseil dans le domaine de la participation (Agence Noùn, Cap collectif, Citizen lab, Cofonder, Consortium Consultants, ConsultVox, Eclectic Expérience, Fluicity, Julie Maurel Consultante, Open Source Politics, Planète Citoyenne, Res Publica, Trait Clair, Utoppia) ;
- de grandes entreprises (Engie, Engie Renouvelables, EDF Renouvelables, RTE, SNCF Réseau)
- des Conseils départementaux (Gironde, Haute Garonne, Loire-Atlantique, Pyrénées Atlantiques, Val-de-Marne)
- des villes et métropoles (Bordeaux Métropole, Ville de Dunkerque ; Grenoble Alpes Métropole; Ville de Marseille, Nantes Métropole ; Métropole européenne de Lille)
- un organisme interministériel (Conseil national de l'alimentation)
- des associations (Décider Ensemble, Compagnie nationale des commissaires-enquêteurs, Ifrée)

Autres produits

Les autres produits (remboursements de frais, intérêts bancaires) sont peu importants. A noter qu'il n'y a pas eu de prestations en 2021.

Le graphique suivant présente la part des différentes ressources dans le budget de 2017 à 2021 (montants en euros).



Au cours des cinq dernières années, la part des cotisations dans le budget augmente sensiblement. C'est un objectif de l'association que de dépendre de moins en moins des subventions et notamment de celles de la Fondation de France, qui ont été déterminantes dans l'émergence et le développement de l'association mais qui ont vocation à se réduire ou à cesser à relativement court terme (la subvention biennale en cours vient à échéance en 2022).

Bilan

Actif	2021	2020	Passif	2021	2020
Créances		12 100	Report à nouveau	20 238	18 452
Disponibilités	114 079	43 629	Résultat	1 833	1 994
Charges constatées d'avance	130	94	Dettes fournisseurs		
Immobilisations	493	125	Dettes fiscales et sociales	20 131	10 502
			Produits constatés d'avance	72 500	25 000
Total	114 702	55 948	Total	114 702	55 948

A l'actif du bilan :

Les disponibilités (sommes disponibles sur le compte bancaire au 31 décembre 2021) augmentent sensiblement, ce qui reflète la bonne santé de l'association en 2021.

Les immobilisations augmentent du fait de l'achat d'un ordinateur, partiellement amorti en 2021.

Au passif du bilan :

Le report à nouveau, qui représente le fonds associatif, augmente légèrement en 2021 du fait du résultat positif de 2020. Il augmentera donc de nouveau en 2022 du fait de l'excédent 2021.

Les dettes fiscales et sociales sont constituées de charges sociales reportées automatiquement par les organismes sociaux à 2021 en raison de la crise sanitaire. Elles seront réglées progressivement.

Les produits constatés d'avance augmentent très sensiblement du fait que certaines ressources (subventions et cotisations) n'ont pas été utilisées en 2020.

Trésorerie

La situation de l'association est saine : pas de dettes ni de créances douteuses, pas de problèmes de trésorerie au cours de l'année.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES 2022

Ressources

Les ressources prévisionnelles 2022 sont les suivantes :

- La Fondation de France nous versera la dernière échéance (40 000 euros) de la subvention accordée pour les années 2021 et 2022.
- Selon les estimations actuelles, les adhésions de personnes morales poursuivront leur croissance et le montant des cotisations devrait donc augmenter (montant attendu : entre 55 000 et 75 000 euros).
- Des subventions sont acquises pour le projet de revue : ANCT (6000 euros) ; CGDD (6000 euros) ; CNDP (10 000 euros).
- Les produits constatés d'avance (72 500 euros) constituent une somme importante qui nous permet d'engager de nouvelles dépenses en disposant d'une réserve.

Dépenses

L'évolution des dépenses pourrait être la suivante :

- Les dépenses de structure (espaces de coworking, internet, téléphone, assurance, etc.) seront globalement maintenues.
- Les frais liés au personnel vont s'accroître si un nouveau poste est ouvert en 2022, en plus de l'embauche de Louise en janvier 2022. De plus, le passage de Pierre-Yves de 40% à 50% d'un temps plein, décidée en 2021, contribuera également à cette augmentation.
- Les dépenses liées aux activités (location de salles, traiteurs, prestataires, frais de déplacement) vont augmenter sensiblement notamment du fait des activités liées à la revue qui supposent des prestations extérieures.

Compte d'exploitation

On peut déjà dire que l'équilibre financier sera assuré en 2022, si besoin grâce à une prise partielle des réserves (PCA) constituées en 2020 et 2021. En 2023, si la subvention de la Fondation de France n'est pas reconduite, il nous faudra trouver de nouvelles sources de subvention.

Le compte d'exploitation prévisionnel suivant a été établi sur la base des informations disponibles à ce jour.

Charges	2022	Produits	2022
Achats et services extérieurs	31 300	Prestations	
Impôts et taxes (form. prof.)	300	Subventions 2022	55 000
Charges de personnel	97 000	Adhésions 2022	60 000
Charges financières		Produits financiers	200
Autres charges		Reprise sur PCA	13 400
Total charges (€)	128 600	Total produits(€)	128 600